

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Chaudron Holding SA en liquidation, Col-lombey-Muraz**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 24.07.2002
4. Echéance de préavis des créances: **09.09.2002**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Peter Herrmann, Rue du Midi 13, 1860 Aigle
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

Rigolet SA, Fiduciaire et Gérance
1870 Monthey

(00594544)